

REPUBLIQUE FRANCAISE
 DEPARTEMENT DU NORD - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES
VILLE DE THIANT
EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance 10 mars 2026

Date de la convocation : 04 mars 2026
 Date de l'affichage : 04 mars 2026
 Nombre de conseillers En exercice : 21
 Présents : 17
 Votants : 21 (dont 4 pouvoirs)

L'an deux mil vingt-six, le dix mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Thiant, régulièrement convoqué, s'est réuni en la salle du conseil, rue Anatole France à THIANT, sous la Présidence de Monsieur Marc WATTIEZ, Maire de la Commune.

Présents: Monsieur Marc WATTIEZ, Madame Stéphanie WATTIEZ, Madame Céline DUMAINE, Monsieur Michel HENNAUT, Madame Martine PREVOST, Monsieur Philippe WAEKENS, Madame Raymonde BOHERE, Madame Sylvie NICOLAS, Monsieur Christophe DESPINOY, Madame Sylvaine GERARD, Madame Armelle BOURLET, Monsieur Bernard MALAQUIN, Madame Céline TRACHMAN, Monsieur Bernard LEPEZ, Madame Françoise BAR-DESESPRINGALLE, Monsieur Jimmy LAURENT, Monsieur Jean-Michel HARBONNIER

Excusés: Guy VANDERBEC qui donne pouvoir à Marc WATTIEZ
 Jérôme CARLIER qui donne pouvoir à Philippe WAEKENS
 Sylvie DEVOS qui donne pouvoir à Sylvaine GERARD
 Virginie LARIVE qui donne pouvoir à Jimmy LAURENT

Objet : Délibération bilan cessions et acquisitions du budget principal

Considérant que l'article L. 2241-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit la tenue par les communes de plus de 2000 habitants, d'un bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la commune par celle-ci ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention ou délégation avec cette commune ;

Considérant que, chaque année, selon ce même article, le bilan, qui doit être annexé au compte administratif du budget de la commune, donne lieu à délibération du conseil municipal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
 par 21 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

APPROUVE le bilan ci-dessous.

Acquisitions et cessions réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025

Désignation des biens	Références cadastrales	Surfaces	Adresse des biens	Propriétaire	Montant de la transaction (hors frais)
Acquisition	Parcelle A2310	50a49ca	4 Rue Galilée	Commune	8 045.69€
Acquisition	Parcelle A2311	2ha07a31ca	12 Rue Galilée	Commune	51 770.78€
Cession	Parcelle A2804	1a90ca	36 Rue Lucien Gustin	Met Mme EVRARD	5 215.50€



Le Maire

Marc WATTIEZ